

## **SCENARIOS REGIONAUX ET REPONSES SYNDICALES POUR UNE NOUVELLE VISION DU DROIT DE MIGRER DANS LE CADRE D'UNE POLITIQUE UNIVERSELLE ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **Des parcours migratoires encore plus difficiles et dangereux :**

Le nombre de morts et de disparus en méditerranée et lors de la traversée du Sahara a encore augmenté en 2023. Ainsi plus de 6000 migrants morts ou portés disparus sont originaires d'Afrique subsaharienne. Celui-ci n'est pas causée par un accroissement significatif du nombre de candidats à la migration. Il est essentiellement dû à l'adoption de mesures anti-migratoires encore plus restrictives et répressives. Ces programmes visant à réduire l'immigration irrégulière émanent en premier lieu de l'Union Européenne mais aussi de plusieurs de ses pays membres pour qui cette question reste une prérogative nationale. Dans cette région, une montée en puissance des droites dures et des partis d'extrême droite fait du sujet de la maîtrise de l'immigration une question centrale pour séduire des électeurs inquiets et pour arriver au pouvoir.

L'externalisation des frontières de l'Union Européenne vers le Maghreb et l'Afrique subsaharienne, sans arrêter les candidats à la migration, a aussi contribué la dangerosité de leurs parcours. La criminalisation des migrants les rends encore plus dépendants des réseaux de passeurs mafieux s'enrichissant à travers le commerce macabre des migrants et multipliant les dangers.

Ce durcissement des politiques anti-migratoires concerne également depuis peu de temps des pays de transit qui sont aussi devenus des pays d'installation pour les travailleurs migrants. Ainsi, la présence de travailleurs migrants subsahariens au Maghreb est instrumentalisée et fait naître des discours politiques qui leurs sont hostiles. C'est le cas du gouvernement tunisien confronté à une très grave crise économique, sociale et politique qui développe un discours accusant ces travailleurs de mettre en péril l'unité culturelle de la société tunisienne et de contribuer à l'augmentation de l'insécurité dans le pays.

L'explosion des inégalités et l'appauvrissement des populations, les échéances liées au changement climatique et le déséquilibre démographique entre les continents, nous rappellent à quel point le dossier migratoire est noyé dans des politiques courttermistes largement dopées au populisme et à la peur, en rupture avec la réalité actuelle et à venir.

Le constat que l'on peut faire aujourd'hui est donc très alarmant. La situation des migrants, dans leurs parcours et aussi dans leurs séjours continue de se dégrader. Le principe de la liberté de circulation, reconnu comme l'un des droits fondamentaux, est remis en cause dans un nombre croissant de pays.

Les promesses faites par les pouvoirs publics de lutter contre les réseaux maffieux, qui constituent pourtant le fondement de l'approche sécuritaire prônée depuis des années, ne se traduisent pas sur le terrain et restent peu efficaces. Ces trafiquants continuent de prospérer, tirent profit de cette répression et font des migrants leur fonds de commerce macabre.

### **Un refus d'analyser objectivement les raisons de la migration :**

Empêcher la mobilité humaine tout en multipliant les facteurs de mobilité est irrémédiablement porteur de violence et de chaos.

Plutôt que de traiter uniquement des moyens de contenir la pression migratoire, il s'avère urgent et fondamental d'étudier les causes profondes et les conditions de vie qui amènent les populations à migrer et d'y apporter des solutions appropriées. L'absence de protection sociale dans les pays de départ constitue un handicap au bien-être des populations. Que cela soit en termes environnemental, de guerres, de chômage ou de pauvreté, il est indispensable de prendre en compte la réalité des tendances structurelles qui animent la mobilité humaine pour développer des réponses responsables et porteuses de droits.

En premier lieu, le surendettement structurel des pays pauvres, notamment ceux de l'Afrique subsaharienne a augmenté au cours des dernières années, passant de 500 milliards de dollars américains dans les années 1980 à 11 100 milliards de dollars américains dans les années 2020. Cette situation est le fruit des politiques des institutions financières internationales, comme le F.M.I., corruption, fuite des capitaux, extractivisme, politiques néocoloniales. Ainsi, les pays endettés doivent consacrer une part de plus en plus importantes de leurs revenus au remboursement de la dette et de ses intérêts. Pour cette raison, toute perspectives de développement économique apparaît improbable dans un avenir proche. L'absence de moyens favorise la corruption et la mauvaise gouvernance. Le schéma de domination Nord-Sud est ainsi doublement amplifié, à la fois à travers le dogme de la dette et celui du contrôle de la mobilité. En tout état de cause, les pouvoirs en place, sous pression des bailleurs de fond extérieurs se voient contraints d'adopter des mesures qui ne leur sont pas favorables, notamment pour leur politique migratoire. Ainsi, la libre circulation des citoyens au sein de l'espace de la CEDEAO et d'autres sous régions d'Afrique n'est plus une réalité.

Pour ce qui est des pays d'accueil, le vieillissement des populations et la baisse des taux de natalité entraînent des charges sociales de plus en plus lourdes, en raison d'une baisse en proportion du nombre d'actif au sein des populations. Par ailleurs un grand nombre d'emplois peu qualifiés, en premier lieu dans le secteur des services, s'avèrent peu attractifs pour les travailleurs nationaux en raison de mauvaises conditions de travail et de faibles rémunérations.

Un grand nombre de travailleurs migrants trouvent donc facilement du travail dans ces secteurs en tension grâce à des chefs d'entreprises complaisants et en manque de personnel. Cependant le

plus grand nombre d'entre eux travaillent sans être régularisés. Ils représentent ainsi une main d'œuvre docile et précaire. De plus, travaillant avec de faux documents, la majorité d'entre eux cotisent et participent au rééquilibrage des comptes sociaux.

La présence de travailleurs migrants dans ces pays correspond donc à un besoin objectif de main d'œuvre et ne contribuent pas à creuser les déficits sociaux.

### **Une migration régulière très insuffisante :**

Les canaux de migration régulière sont présentés comme l'alternative à la situation catastrophique que connaît la région. Pourtant, ces canaux tardent à se mettre en place et les défis qui les accompagnent ne sont pas abordés par ceux qui clament leur mise en place. Le décalage entre les discours politiques et la réalité des candidats à la migration semble se creuser de plus en plus minée par les enjeux sécuritaires. Dans ce contexte, les mécanismes de dialogue social entre partenaires sociaux des pays de départ et d'installation restent très faibles, le recrutement par le biais des acteurs non étatiques domine le processus sans réelle régulation et mise en cohérence avec les aspects liés au développement.

En réalité, la migration régulière concerne en premier lieu les emplois très qualifiés comme les médecins ou les informaticiens. Les pays européens qui peinent à satisfaire leurs besoins dans certains secteurs, recrutent à un moindre coût des personnels déjà formés. Cette fuite des cerveaux venue des pays du sud de la méditerranée est favorisée par un chômage endémique. Elle a pour effet, en privant leurs pays d'origine de leurs compétences et qui par ailleurs les a formés, de rendre encore plus difficiles leurs chances de développement.

Lors de l'élaboration des accords de recrutement, il est clairement nécessaire d'assurer un bénéfice mutuel dans la conception des partenariats. A ce jour, les aspects liés au développement ne sont pas suffisamment intégrés dans les politiques de recrutement des pays demandeurs. La gouvernance migratoire reste en effet dans la majorité des pays une exclusivité gouvernementale dominée par les considérations sécuritaires, réduisant les accords de main d'œuvre à des documents minimalistes et flous, largement en deçà des normes internationales.

### **Une politique de la migration irrégulière ? :**

Cette migration régulière reste très minoritaire par rapport à l'ensemble de la migration de travail. La très grande majorité des travailleurs migrants sont destinés à occuper des emplois peu qualifiés. Pour eux, il n'existe aucune volonté de mettre en place des canaux de migration régulières. Cette désorganisation du marché du travail pour les travailleurs migrants est le fruit de l'absence de politique claire menée par les gouvernements des pays d'accueil mais aussi par l'absence de demandes des organisations d'employeurs. Il est d'ailleurs important de rappeler que c'est principalement le modèle économique de la politique agricole européenne basée sur une main d'œuvre à bas coûts qui livre les travailleurs et travailleuses migrantes du secteur agricole au trafic dans le Sud de l'Europe. Cette situation chaotique qui engendre un véritable gâchis humains pour les travailleurs migrants, satisfait dans les faits une majorité de décideurs politiques et des

organisations d'employeurs. Ainsi les conditions d'un débat responsable sont écartées et les outils du droit international comme les conventions de travail bipartites ou multipartites sont sous employées ou même ignorées.

Cette politique de la migration irrégulière de fait n'est bien sûr assumée par aucun gouvernement ni tout autre acteur de la société civile. Cependant elle sert un certain nombre d'intérêts. Cette population, qui reste en marge des populations nationales, représente un bouc émissaire facile à accuser en cas de difficultés économiques, sociales ou culturelles. De nombreuses organisations politiques s'en servent en Europe, soit pour accéder au pouvoir ou pour le conserver. Ces travailleurs migrants se trouvent ainsi les otages d'enjeux de politiques intérieures mais aussi de moyens de faire pression sur les pays d'origine.

### **Se battre pour une migration sûre, ordonnée et régulière :**

Cinq ans se sont écoulés depuis la conférence intergouvernementale de Marrakech prônant un pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière. Pourtant, au lieu de s'améliorer, les conditions de voyage et de séjours des travailleurs migrants se sont dégradées. Il est vrai que les mesures contenues dans le pacte n'avaient pas un caractère contraignant. Les états volontaires avaient le choix de sélectionner des objectifs atteignables en fonction de leurs moyens. Ces bonnes résolutions semblent s'être perdues dans les sables du Sahara ou des flots de la Méditerranée ou de la Manche.

Cet état de chose n'est cependant pas acceptable car la première des conséquences est de multiplier le nombre de morts et d'augmenter le racisme et la xénophobie, sans freiner le nombre de candidats à la migration. Il nous faut donc continuer d'argumenter pour mettre en place des canaux de migration régulière, fruit d'une politique de concertation. Il s'agit en premier lieu de désidéologiser la question migratoire et d'en faire un fait sociétal qu'il s'agit de traiter de la façon la plus objective possible.

La question migratoire ne doit pas être agitée comme un épouvantail par des acteurs locaux sans vision globale de celle-ci. Elle ne doit plus être l'otage de politiques intérieures. La bonne gouvernance dans le cadre des politiques migratoires justes et équitables passe par la participation et la collaboration des différents acteurs institutionnels, associatifs et syndicaux aussi bien dans le pays d'origine que celui d'installation.

L'absence de débat responsable a rendu impossible une réelle conscientisation des populations face aux enjeux qui s'imposent. L'approche actuelle reste fondée sur le postulat que l'UE est menacée par la pression migratoire et doit s'en protéger. Nécessité d'une réflexion alternative au dogme européen qui a érigé la sécurité comme unique gage d'harmonie. L'instrumentalisation et marchandage du dossier migratoire est une manipulation à grande échelle qui détourne, étouffe et met sous silence les vrais enjeux qui se posent à l'échelle des sociétés.

Des règles régionales devraient être mises en place, notamment du côté de l'Union Européenne. Une convergence des règles de régularisation et une libre circulation des travailleurs migrants leur permettrait une meilleure employabilité.

Une généralisation des convention de travail bilatérales et multilatérales faciliterait les relations entre pays de départ et pays d'accueil et sécuriseraient les retours provisoires ou définitifs des travailleurs migrants dans leurs pays d'origine.

La migration de travail est une réalité incontournable et représente, si elle est organisée, une chance de développement plus équilibrée entre pays de départ et pays d'accueil. Des outils afin d'avancer sur cette voie existent déjà. Il reste à trouver la volonté politique de les employer. Faute de quoi nous irons vers un monde plus violent, plus fracturé et donc incertain.

Peut-il y avoir une migration sûre, ordonnée et régulière sans garantir les droits, la liberté, la démocratie et le développement ?

Il est évident que la migration, la mobilité et le développement sont étroitement liés. L'impact de la migration sur le développement dépend de la manière dont celle-ci est gérée et nécessite une coopération intensive dans le cadre de laquelle le dialogue social transnational et l'engagement des syndicats est essentiel.

Il est désormais clair que si le modèle de développement continue à être centré sur le profit, sur la concentration des richesses dans les mains de quelques-uns, sur le pillage des ressources naturelles, primaires et énergétiques, créant des inégalités toujours plus profondes entre les nations et au sein des nations elles-mêmes, détruisant la planète et recourant à la guerre pour maintenir les privilèges et les oligopoles, la migration sera forcée, désespérée et continue des pays où les droits, la liberté et la démocratie ne sont pas garantis vers les pays où les conditions de vie sont meilleures.

La solution doit donc être construite en repensant le modèle de développement et les relations entre les peuples et les États, en ayant comme cadre de référence les principes et les valeurs universels pour l'humanité et la planète que l'on trouve déjà dans les déclarations, les pactes et les conventions des Nations unies.

La région méditerranéenne, de par sa situation géographique de point de rencontre entre trois continents, l'Asie, l'Europe et l'Afrique, et de par son histoire multimillénaire d'échanges entre peuples, cultures et religions, pourrait être le lieu idéal pour expérimenter une nouvelle ère de coopération, de coexistence, de paix, de sécurité et de bien-être pour tous. Mais si la volonté des gouvernements est de continuer à construire des murs, à fermer les frontières, à rejeter, à exploiter, à criminaliser les hommes et les femmes contraints de fuir les guerres, la pauvreté, les catastrophes environnementales et la répression ; ce sera au contraire la tombe de l'humanité.